

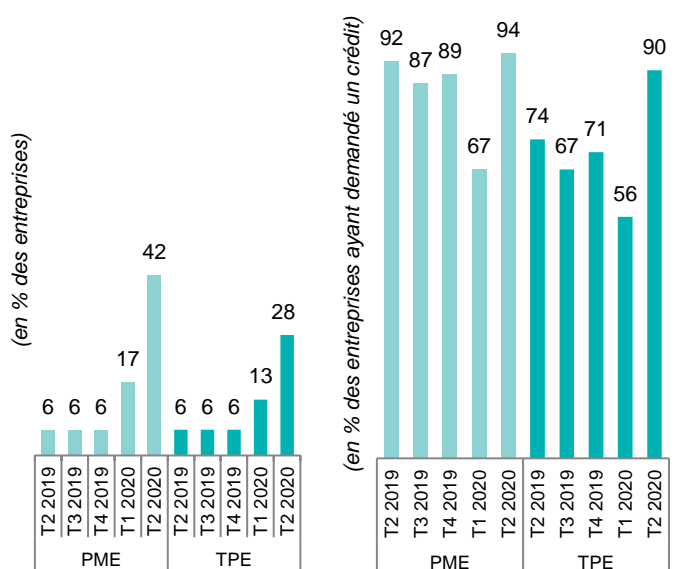
## Enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leur accès au crédit en France • 2<sup>ème</sup> trimestre 2020

### Les demandes de crédits de trésorerie sont à des niveaux exceptionnels tout en étant très largement satisfaites

- La **proportion de PME demandant des nouveaux crédits de trésorerie** continue de s'accroître fortement à 42 % des entreprises après 17 % au trimestre précédent ; celle des TPE augmente aussi très fortement à 28 % des entreprises après 13 % au T1 2020. En sens inverse, la proportion relative à la **demande de nouveaux crédits d'investissement** poursuit sa diminution entamée au trimestre précédent, de 3 points pour les PME à 13 % des entreprises, et de 2 points pour les TPE à 6 % des entreprises. L'anticipation d'un refus des banques reste marginale : moins de 2 % des entreprises déclarent un comportement d'autocensure pour leurs demandes.
- Le **taux d'accès des PME aux crédits de trésorerie** s'améliore considérablement et atteint son plus haut niveau historique avec 94 % des demandes satisfaites, en lien avec l'obtention de PGE (prêts garantis par l'État). Contrairement au premier trimestre, très peu de demandes sont encore en cours d'instruction au moment de l'interrogation des PME. Le **taux d'accès aux crédits d'investissement** progresse de 3 points avec 95 % des PME qui obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés. S'agissant plus particulièrement des **crédits d'équipement**, le taux d'obtention reste stable à 91 %.
- L'**accès des TPE aux crédits de trésorerie** progresse très fortement sous l'effet de la mise en œuvre des PGE : le taux d'obtention atteint un niveau record, proche de celui des PME, avec 90 % des demandes satisfaites. Comme pour les PME et contrairement au premier trimestre, très peu de demandes sont encore en cours d'instruction au moment de l'interrogation. Le **taux d'accès aux crédits d'investissement** est en légère baisse pour le deuxième trimestre consécutif, avec 84 % des TPE qui obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés après 85 % au T1 2020. Concernant plus spécifiquement les **crédits d'équipement**, le taux d'obtention se réduit de 5 points ce trimestre pour atteindre 82 %.

### Proportion d'entreprises ayant demandé et obtenu des nouveaux crédits\*

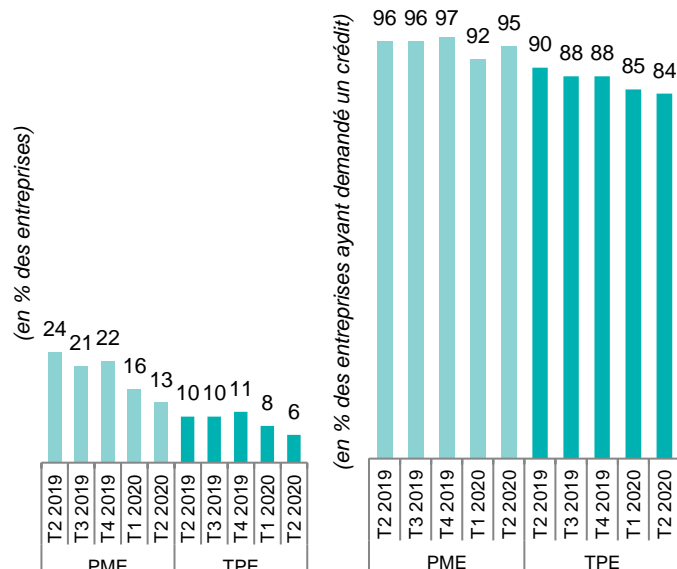
#### Crédits de trésorerie



Demande de nouveaux crédits

Obtention de nouveaux crédits (en totalité ou à plus de 75 %)

#### Crédits d'investissement



Demande de nouveaux crédits

Obtention de nouveaux crédits (en totalité ou à plus de 75 %)

\*Données non corrigées des variations saisonnières, en % ; hors utilisation de lignes de crédit obtenues précédemment

Source : Banque de France (Direction Générale des Statistiques, des Études et de l'International) et FCGA

Champ : Entreprises avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit ; PME : 10 - 249 salariés ; TPE : 0-9 salariés

La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; environ 4 000 PME et 500 ETI ont répondu, ainsi que 2 500 TPE grâce à un partenariat avec la **Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA)**.



## Compléments

### 1 – Très petites entreprises (TPE : 0 - 9 salariés)

Sources : FCGA et Banque de France

- **La proportion de TPE demandant des nouveaux crédits de trésorerie** augmente très fortement à 28 % des entreprises, après 13 % au T1 2020 et 6 % au T4 2019. À l'inverse **le taux de demande pour de nouveaux crédits d'investissement** diminue de 2 points à 6 % des TPE.
- **Le taux d'obtention aux crédits de trésorerie** s'améliore considérablement et atteint un niveau record avec 90 % des TPE ayant obtenu en totalité ou en grande partie les crédits souhaités, après 56 % au T1 2020 (où 12 % des dossiers étaient en cours d'instruction au moment de l'interrogation) et 71 % au T4 2019.
- **Le taux d'accès aux crédits d'investissement** diminue d'1 point avec 84 % des demandes de crédit satisfaites (en totalité ou à plus de 75 %). Sur les seuls crédits d'équipement le taux d'obtention s'établit à 82 %, soit 5 points de moins qu'au précédent trimestre.

### 2 – Petites et moyennes entreprises (PME : 10 - 249 salariés)

Source : Banque de France

- Pour leurs besoins d'exploitation, **les PME** peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des **lignes de crédit** leur donnant droit à tirage au cours de l'année, et/ou pour obtenir des crédits de trésorerie spécifiques en cours d'année.
  - La part des PME déclarant demander des lignes de crédit diminue légèrement et s'établit à 37 % après 38 % au trimestre précédent. Ces demandes sont toujours largement satisfaites, dans 96 % des cas.
  - 54 % des PME ont mobilisé des lignes de crédit ce trimestre, une proportion inférieure d'1 point par rapport à celle du T1 2020.
- S'agissant des **nouvelles demandes de crédits**, hors tirage sur des lignes de crédit préalablement accordées :
  - La proportion de PME demandant des **nouveaux crédits de trésorerie** est en hausse de 25 points et atteint 42 % ce trimestre, après une hausse de 11 points au trimestre précédent.  
**Le taux d'accès aux crédits de trésorerie** s'améliore considérablement et atteint son plus haut niveau observé dans l'enquête depuis 2012 avec 94 % des PME qui obtiennent en totalité ou en grande partie les financements souhaités, après 67 % au T1 2020 (où 27 % des dossiers étaient en attente de réponse au moment de l'interrogation) et 89 % au T4 2019.
  - Après une baisse de 6 points au trimestre précédent, la part des PME demandant des **nouveaux crédits d'investissement** se réduit à nouveau de 3 points ce trimestre, à 13 %.  
**Le taux d'obtention des crédits d'investissement** progresse de 3 points avec 95 % des PME qui obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les financements souhaités. Sur les crédits d'équipement spécifiquement, le taux d'obtention reste stable à 91 %.
- 3 % des PME signalent une hausse du coût global du financement obtenu, en hausse d'un point par rapport au trimestre précédent.

### 3 – Entreprises de taille intermédiaire (ETI : 250 - 4 999 salariés)

Source : Banque de France

- 50 % des ETI déclarent avoir demandé des lignes de crédit (49 % au T1 2020). Parmi celles les ayant obtenues, 64 % ont utilisé leur possibilité de tirage au cours des trois derniers mois, contre 58 % au T1 2020.
- La proportion d'ETI **demandant des nouveaux crédits de trésorerie** est en forte hausse comme au trimestre précédent, avec 40 % des entreprises ayant sollicité un financement de ce type après 22 % au T1 2020 et 10 % au T4 2019. Le taux d'obtention (en totalité ou à plus de 75 %) est en hausse de 24 points à 91 % et retrouve un niveau proche de celui de fin 2019.
- La part des ETI **demandant de nouveaux crédits d'investissement** se stabilise autour du niveau atteint le trimestre dernier, avec 19 % des entreprises ayant sollicité un tel financement ce trimestre contre 18 % au T1 2020. Le taux d'obtention progresse de 4 points à 96 % des ETI qui obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés. Sur les seuls crédits d'équipement, ce taux s'améliore également et atteint 89 %, après 87 % au trimestre précédent.
- Seuls les crédits bancaires sont considérés ici ; les ETI ont aussi accès au marché des titres privés, ce qui leur offre des sources de financement supplémentaires non décrites par cette enquête.

Prochaine publication : novembre 2020

